



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Pôle affaires générales 89

PAG 89

Affaire suivie par :

Nathalie LESCUREUX

Tél : 03 86 72 20 06

Mél : pag489@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 8 novembre 2021

à

Mesdames et messieurs les directrices
et les directeurs d'école

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : indemnités péri-éducatives 2021 / 2022

Réf. : décret n°90-807 du 11 septembre 1990

Conformément aux dispositions du décret cité en référence, je vous informe que le rectorat de Dijon a délégué au département de l'Yonne le contingent des indemnités pour les activités péri-éducatives.

Les activités pouvant donner lieu à l'attribution d'indemnités péri-éducatives sont destinées à assurer l'accueil et l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours. Elles correspondent à des activités à caractère sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique inscrites dans le projet d'école.

Ces indemnités ne sont en aucun cas destinées à rémunérer des activités qui le seraient déjà par un autre biais, ou encore des activités correspondant à la mise en place de l'accompagnement éducatif.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le formulaire joint avec soin et de le retourner à votre IEN de circonscription **avant le 13 décembre 2021**, délai de rigueur. Une commission se réunira pour déterminer l'éligibilité des projets et l'attribution éventuelle d'indemnités.

AU B 12

Vincent AUBER

Copie : Monsieur l'adjoint à l'IA-DASEN

Pièce-jointe : formulaire de demande

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Circonscription :

Nom de l'école et de la commune :

Demandeur (nom - prénom) :

Fonction :

DESCRIPTION DES ACTIVITES :

Description des activités :

.....

.....

.....

Les activités sont-elles en relation avec le projet d'école ? OUI NON

Les activités se déroulent-elles à l'école? OUI NON Si non en quel lieu ?

Les activités se déroulent : Hors temps scolaire ?

Pendant le temps scolaire ?

Sont-elles réalisées en collaboration avec une association ? OUI NON

avec une collectivité territoriale ? OUI NON

Sont-elles l'objet d'une rémunération ? OUI NON Par qui ?

Montant de la rétribution attribuée (en euros) :

Nombre d'heures envisagées : Date : Signature du demandeur :

LE (LA) DIRECTEUR(RICE) D'ECOLE soussigné(e) atteste de la validité des informations contenues dans la présente fiche et de l'engagement de réalisation des activités décrites

Par M, MME

NOM, Prénom Date Signature

(Directeur(rice))

AVIS CIRCONSTANCIE de l'IEN :

Nombre d'indemnités proposées :

Date Signature

RETOUR à l'IEN

pour le 13 DÉCEMBRE 2021 DELAI DE RIGUEUR